

Fermeture de l'établissement pour la période estivale : 17 juillet au 21 août 2025

1. RENTRÉE DES CLASSES

Collège : Lundi 01 septembre

- ▶ 6^e : 9h à 12h (Accueil des familles de 6^e de 9h à 10h, en salle polyvalente)
- ▶ Collège ULIS TFC : 9h30-12h
- ▶ 5^e : 10h à 12h
- ▶ 4^e : 14h30-16h30
- ▶ 3^e : 13h30-16h30

Début des cours le mardi 02 septembre (selon l'emploi du temps semaine A). Le service des transports scolaires ne fonctionnant que le matin et le soir, les élèves devront rentrer par leurs propres moyens à la sortie du midi, le lundi 01.

Lycée : Mardi 02 septembre

- ▶ 2^{de} : 9h à 11h30
- ▶ 1^{re} : 10h à 12h
- ▶ T^{le} : 14h à 16h

Début des cours le mercredi 03 septembre (selon l'emploi du temps semaine A). Le service des transports scolaires ne fonctionnant que le matin et le soir, les élèves devront rentrer par leurs propres moyens à la sortie du midi, le mardi 02.

2. RÉUNIONS DE RENTRÉE AVEC LES PARENTS

- ▶ **6^e : Jeudi 04 septembre de 17h45 à 19h**

Réunion de parents avec l'équipe pédagogique, le référent pédagogique, l'éducateur, le représentant de l'Apel Fénelon.

- ▶ **5^e - 4^e - 3^e : Lundi 08 septembre de 17h45 à 19h**

Réunion de parents avec le professeur principal, le référent pédagogique, l'éducateur.

- ▶ **2^{de} : Mardi 09 septembre de 17h45 à 19h**

Réunion de parents avec l'équipe pédagogique, le référent pédagogique, l'éducateur, le représentant de l'Apel Fénelon.

- ▶ **1^{re} - T^{le} : Mardi 16 septembre de 17h45 à 19h**

Réunion de parents avec le professeur principal, le référent pédagogique, l'éducateur.

3. DISTRIBUTION DES MANUELS SCOLAIRES

Collège : les manuels seront distribués le lundi 01 septembre.

Un chèque de 200 € (non encaissé) en garantie du prêt des manuels est demandé aux familles. Le jour de la distribution, les élèves devront se présenter avec ce chèque, à l'ordre de « Association scolaire Fénelon ». Merci de ne pas le dater. Il sera rendu en fin d'année scolaire en fonction de l'état des livres. Toute dégradation entraînera la non-restitution du chèque de garantie et la facturation des manuels dégradés.

Lycée : Les élèves de Seconde et les élèves de Première et Terminale arrivant au Cours Fénelon recevront une tablette numérique intégrant les manuels scolaires. Elle est subventionnée par le Conseil régional. Il n'y a pas à fournir de chèque en garantie car la tablette appartiendra à l'élève.

4. SORTIES D'INTÉGRATION/DE COHÉSION (sous réserve de directives Vigipirate)

- ▶ **6^e :** Mercredi 03 septembre de 8h à 12h : matinée d'intégration sur les plages du Mourillon. Une circulaire précisant les modalités sera distribuée à la rentrée.
- ▶ **2^{de} :** Mardi 23 septembre de 8h à 16h : journée de cohésion à la Castille (prévoir pique-nique et co-voiturage). Une circulaire précisant les modalités sera distribuée à la rentrée.

5. AMPLITUDE HORAIRE DE TRAVAIL

- ▶ Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : 8h à 12h05 / 13h30 à 16h35 (6^e-5^e) ou 17h35 (autres niveaux)
- ▶ Mercredi : 8h à 12h05 (collège et 2^{de}) ou 17h35 (1^{re} et T^{le})
- ▶ Un accueil est possible à partir de 7h30 et jusqu'à 17h35 (étude surveillée).

6. SÉCURITÉ AUX ABORDS DE L'ÉTABLISSEMENT

Le tronçon de route devant l'entrée principale de l'établissement est **interdit à la circulation de 7h30 à 8h30 et de 16h à 17h15**, pour garantir la sécurité des enfants. Il est demandé aux familles de ne pas stationner sur les voies piétonnes ou de circulation. De même, pour une bonne entente avec nos voisins, merci de ne pas bloquer les accès des propriétés ou des résidences environnantes

Au moment où nous éditons cette circulaire, nous rappelons que notre pays est toujours en alerte « Vigipirate – Urgence attentat ». Cela signifie notamment qu'il ne doit pas y avoir de regroupements / stationnements devant et aux abords immédiats de l'établissement.

7. ACCÈS DES ÉLÈVES À L'ÉTABLISSEMENT

Les élèves du collège et du lycée reçoivent un badge magnétique personnel, qui leur permet d'accéder dans l'enceinte de l'établissement et de badger à la restauration. Ce badge est synchronisé à l'emploi du temps de l'élève (mis à jour en temps réel) pour l'autoriser, ou non, à sortir de l'établissement. La plupart des élèves qui étaient scolarisés au Cours Fénelon ont conservé ce badge, qui se mettra à jour automatiquement. Pour les autres élèves, ce badge leur sera fourni le jour de la rentrée scolaire. En cas de perte, un nouveau badge sera donné à l'élève et facturé à la famille.

8. CARNET DE CORRESPONDANCE

Un carnet de correspondance sera distribué à tous les élèves. Il constitue le lien constant entre les parents, l'élève et les enseignants : l'élève devra l'avoir en permanence avec lui. En cas de perte, un nouveau carnet sera donné à l'élève et facturé à la famille.

9. SANTÉ

Une « Fiche urgence » sera distribuée à votre enfant le jour de la rentrée scolaire. Elle sera à compléter et à ramener à l'éducateur pour le jeudi 05 septembre. Ce document qui peut comporter des informations médicales confidentielles peut être mis sous enveloppe cachetée. Si besoin, vous pouvez vous rapprocher de l'infirmière scolaire, à partir du 29 août : Pascale PETON (06 60 64 44 94).

Un Point Écoute peut accueillir votre enfant. Il s'agit d'un espace d'accueil et d'expression à destination des élèves du collège et du lycée, afin de leur permettre de parler des difficultés qu'ils peuvent rencontrer. Les informations pratiques (horaires d'accueil, modalités de prises de rendez-vous...) seront communiquées en début d'année scolaire.

10. RESTAURATION

Collège : Elle débutera le mardi 02 septembre.

Lycée : Elle débutera le mercredi 03 septembre.

Restauration en 1^{re} et T^{le} : Les élèves de 1^{re} et T^{le} peuvent, en plus du self, accéder à une restauration rapide en cafétéria. Ils ont l'autorisation de sortir de l'établissement entre 12h05 et 13h30. Si vous ne souhaitez pas que votre enfant quitte l'établissement, il restera sous notre responsabilité. Vous trouverez un formulaire à ce sujet dans le carnet de Correspondance.

11. TRANSPORTS SCOLAIRES

Les transports scolaires (mis en place par la Communauté de communes) fonctionnent tous les jours. La priorité est donnée aux élèves du primaire. Les élèves empruntant ces transports scolaires devront aller chercher leur titre de transport dans les points de vente de la R.M.T.T. La carte de transport scolaire et l'itinéraire leur seront remis ultérieurement, au Centre de la R.M.T.T., sur présentation d'un certificat de scolarité distribué à la rentrée. Avec la carte « ZOU études », le Conseil régional prend en charge les déplacements effectués sur son réseau (trains express régionaux, lignes express régionales et chemins de fer de Provence) entre le domicile et le lieu d'études des collégiens et lycéens de moins de 26 ans.

12. TENUE VESTIMENTAIRE

Si l'École reconnaît la liberté d'expression des élèves, dans le respect du pluralisme et de la diversité (article 511-2 du Code de l'Éducation), cette liberté demeure limitée par les nécessités de bon fonctionnement de l'éducation. Le Cours Fénelon étant un ensemble scolaire accueillant des élèves du CP à la Terminale, qui se côtoient sur les cours de l'établissement, il est donc demandé aux élèves d'avoir une tenue correcte, conforme aux activités scolaires et à un principe d'exemplarité vis-à-vis des plus jeunes.

Il n'appartient pas au Cours Fénelon d'édicter des exemples de tenue correcte, c'est pourquoi nous invitons les parents, premiers éducateurs de leur enfant, à être vigilants sur ce point.

13. OBJETS PERSONNELS et CONNECTÉS

Collège : L'usage du téléphone portable ou de tout appareil numérique connecté est interdit sur décision ministérielle (sauf autorisation spécifique d'un adulte de l'établissement dans le cadre d'une activité pédagogique). L'établissement décline toute responsabilité en cas de perte, de dégradation ou de vol. Nous invitons les parents à la vigilance concernant l'accès aux réseaux sociaux. Pour rappel, certains d'entre eux sont interdits aux moins de 15 ans.

Lycée : L'usage du téléphone portable ou de tout appareil numérique connecté est interdit sauf dans certains lieux pour les lycéens, ou sur autorisation spécifique d'un adulte de l'établissement dans le cadre d'une activité pédagogique.

14. ASSOCIATION SPORTIVE DU COURS FÉNELON

Des activités sportives sont proposées à tous les élèves sur la pause méridienne ou le mercredi de 13h30 à 16h35. Les inscriptions se feront auprès des professeurs d'EPS dans les premiers jours de la rentrée.

15. APEL DU COURS FÉNELON

L'Association des Parents d'Élèves (APEL) du Cours Fénelon est une association qui compte 15 membres élus pour trois ans. Chaque rentrée, lors de l'Assemblée Générale, des places se libèrent et l'APEL est à la recherche de nouveaux membres. Quels que soient vos talents, vos compétences, vos envies, si vous avez un peu de temps, n'hésitez pas à nous rejoindre. Nous sommes toujours à la recherche de bonnes idées, de bonnes volontés, toujours dans le but de soutenir le projet éducatif.

Cette année, l'Assemblée Générale se tiendra le **jeudi 25 septembre à 18h30**. Elle sera précédée, à 18h, d'une courte "formation" pour les PACO (PArents COrrespondants) et suivie d'un pot d'accueil. Venez nombreux pour y découvrir les projets de l'année !

16. VACANCES SCOLAIRES 2025-2026

- **Toussaint** : du vendredi 17 octobre 2025 au soir au lundi 3 novembre 2025
- **Noël** : du vendredi 19 décembre 2025 au soir au lundi 5 janvier 2026
- **Hiver** : du vendredi 13 février 2026 au soir au lundi 2 mars 2026
- **Printemps** : du vendredi 10 avril 2026 au soir au lundi 27 avril 2026

- **Fin des cours** (Établissement centre d'examen) : **sous réserve des dates d'examens**
 - **Première** : Vendredi 5 juin à 12h
 - **Terminale** : Vendredi 5 juin à 16h35
 - **Seconde** : Vendredi 12 juin à 12h05 (stages de fin d'année du 15 au 27 juin)
 - **Troisième** : Vendredi 19 juin à 12h05
 - **Quatrième, Cinquième, Sixième** : Mercredi 24 juin à 12h05

17. AUTRES DATES À RETENIR

- Dimanche 14 septembre à 10h : Messe de rentrée de l'établissement
- Samedi 15 novembre 9h à 13h : Portes Ouvertes École-Collège-Lycée
- Jeudi 11 décembre de 13h à 19h : Réunion parents-professeurs (la prise de rendez-vous individuel se fera par École Directe) ➔ **⚠ Pas de cours cet après-midi-là**
- Jeudi 8 janvier à 18h : Présentation du cycle terminal aux parents de 2^{de} (visio)
- Samedi 10 janvier 9h à 13h : Forum des bacheliers suivi de la cérémonie de remise des diplômes du bac session 2025
- Lundi 12 janvier à 18h : Présentation du lycée aux parents des élèves de 3^e (visio)
- Mardi 13 janvier à 18h : Présentation de Parcoursup aux parents des élèves de Terminale (visio)

18. INSCRIPTIONS 2026-2027

Pour la rentrée 2026, les demandes de première inscription au collège ou au lycée seront à télécharger sur le [site internet de l'établissement](#) à partir du 16 novembre 2025.

Laurence BÉRAUD-SCHMITT
Chef d'établissement coordinateur